



par **Sophie Mazens**, directrice du département de la **Coopération (BnF)** et **Jérôme Belmon**, chef du département des **Bibliothèques (SLL - Ministère de la Culture)**

Un panorama des actions de coopération de notre réseau, autour de quatre points coopération régionale, signalement sur le CCFr, numérisation, Gallica.

Les champs de la coopération nationale (BnF)

- **Coopération numérique** : subventions, participation aux marchés de numérisation de la BnF, marchés d'intégration.
- **Signalement** avec des campagnes menées en lien avec le ministère de la Culture
- **Dépôt légal imprimeur et dépôt légal web** sur les 26 bibliothèques concernées par le décret

- **Diffusion des données et fourniture de données bibliographiques**

En 2021, nous avons mis à la disposition des réutilisateurs 455 produits standard, soit 11 663 115 notices, ainsi que 250 produits personnalisés (réguliers ou ponctuels, volumétrie très variable). Divers services en ligne permettent de récupérer des notices (entrepôt OAI-PMH, serveurs Z39.50 et SRU, service d'export csv du catalogue général et, depuis 2021, le transfert de notices en ligne depuis le Catalogue général) ; à titre d'exemple, plus de 30 millions de requêtes ont été faites au serveur SRU de la BnF en 2021.

- **Conseils et expertises** : dans de nombreux champs professionnels qui vous concernent. Si on prend par ex la conservation, elle assure des prestations de traitement, des expertises via le laboratoire, expertise les collections partenaires avant numérisation. Expertises sur les données et les



métadonnées et constitution de réservoirs nationaux (ex de la conception du fichier national d'entités avec l'ABES).

- **Education artistiques et culturelles (EAC)** avec la création de nouveaux supports de médiation pour des présentations à distance des expositions et de visite découverte de la BnF. Des formations sur site en direction en direction des enseignants, documentalistes et relais culturels (dans le cadre des plans académiques de formation)
- **Formations et stages** : aussi bien professionnels, sur la connaissance des outils que dans l'accueil de stagiaires en cours d'étude, autour des métiers de la bibliothèque. Les partenaires bénéficient également des développements informatiques des outils de la BnF.

LA COOPÉRATION RÉGIONALE : CADRER ET SOUTENIR LA DYNAMIQUE TERRITORIALE.

« Nous allons maintenant passé à une rapide présentation de la coopération régionale : pôles associés, plans régionaux de signalement, numérisation de la presse locale et nouveaux projets. »

Les pôles associés permettent de conjuguer, sur un même territoire et/ou avec un ensemble de structures documentaires partenaires, l'ensemble des actions qu'accompagne la BnF en rapport avec le patrimoine écrit : signalement, numérisation, médiation. Les pôles permettent par ailleurs d'inscrire ces actions de coopération dans la durée (les conventions sont quinquennales). L'ensemble du territoire est désormais structuré en pôles associés régionaux (à l'exception de l'Île-de-France).

Le dépôt légal imprimeur

- chantier sur l'appropriation concertée de l'évolution réglementaire du 1er semestre 2020 : un groupe de pilotage a travaillé à la construction puis à la rédaction d'un vade-mecum accompagnant le traitement courant du DLI. Ce référentiel utilisable pour chacun, formalise des préconisations et découlant de nombreux retours d'expérience.
- mise à disposition d'un livrable fin 2021 présenté en novembre lors d'une visioconférence organisée par la BnF qui pour la première fois a réuni l'intégralité du réseau des BDLI.

Les plans régionaux de signalement (en 2021) :

- 11 plans régionaux sont actifs sur le signalement dont :
 - 9 pour la mise à jour du CGM : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Occitanie, Pays-de-la-Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - 4 pour le signalement des imprimés : Corse, Hauts-de-France, Occitanie, La Réunion.

Mission exploratoire en vue d'un signalement du patrimoine écrit en Guyane.



Les chantiers de numérisation de la presse locale

Un réseau régional qui se densifie, qui se diversifie, en vertu des axes de coopération documentaire instruits en région et l'accélération des chantiers de numérisation de la presse locale du domaine public. Ces axes de coopération se traduisent par de nouveaux partenariats au niveau des territoires (bibliothèques municipales, archives départementales, musées, associations et centres documentaires spécialisés, ou encore collectionneurs, groupes de presse), qui viennent enrichir et compléter le réseau des pôles associés.

Des projets de plus en plus hybrides : collectivités/milieus associatifs, partenaires contractuels/espaces de concertation.

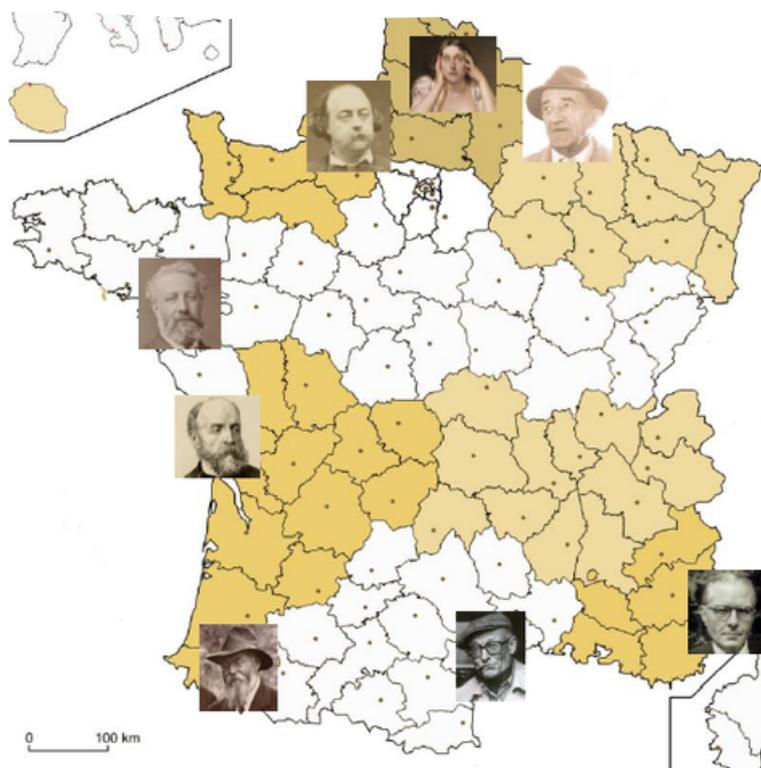
Un environnement de valorisation potentiellement très ouvert : programmation culturelle, constitution de corpus de recherche, inscription dans les territoires. En direction des publics, une orientation plus ouverte des projets : recherche et étudiants, public scolaire, amateur éclairé et curieux, grand public.

Le lancement d'une coopération autour des patrimoines littéraires en région

En partenariat avec bibliothèques, associations d'amis d'auteurs, ayant droits et en concertation avec la Fédération nationale des Maisons d'écrivain et plusieurs pôles régionaux. Le 29 mars 2022, signature d'une convention avec la Fédération ouvrant une opportunité de toucher efficacement un réseau d'acteurs autour de patrimoines littéraires.

Les chantiers relevant des langues de France

Fin juin 2022, la BnF a intégré le réseau ADELE (réseau de centres de ressources documentaires et archivistiques œuvrant pour les langues de France) pour un projet de mutualisation au niveau national. La table ronde suivante présentera plus avant le projet. 40 structures. Langues régionales territorialisées : breton, basque, catalan, picard, créole martiniquais, dialectes allemand, Alsace, Moselle.





LE SIGNALEMENT DU PATRIMOINE VIA LE CCFR

Le Catalogue collectif de France a pour objectif de faciliter le recensement, le signalement et la valorisation du patrimoine des bibliothèques françaises. Dans ce but, le portail du CCFr permet :

- l'interrogation simultanée de plusieurs grands catalogues français, qu'ils concernent les imprimés et multimédias comme les manuscrits et archives,
- l'interrogation de son Répertoire de fonds documentaires,
- l'interrogation de son Répertoire de bibliothèques et centres de ressources.

Base patrimoine, plus de 9,4 millions de notices

Une volonté de rejoindre un catalogue national pour bénéficier de sa notoriété, toucher de nouveaux usagers. Une dynamique qui ne faiblit pas grâce à :

- mises à jour conséquentes pour la majorité en provenance des BMC
- l'action des pôles régionaux avec l'arrivée de nouvelles BM et la diversification des participants (musées, AD)
- des demandes d'intégrations soutenues ; avec l'intégration des fonds patrimoniaux de plus de 380 établissements

Manuscrits et archives : un nouvel outil pour un réseau en construction

Un changement radical avec l'arrivée en 2019 de TapIR (Traitement Automatisé pour la Production d'Instruments de Recherche), l'outil de catalogage en EAD mis à disposition gratuitement aux partenaires du CCFr.

Un effort de formation ; suivi régional et national ; élan décisif pour le signalement des manuscrits et archives en bibliothèque ; nouvelles pratiques et un réseau en construction ; forte demande d'accompagnement.

Une couverture en voie de complétude et un impact fort des plans régionaux de signalement : relais formation ; expertise partagée ; repérage et traitement des gisements documentaire grâce à des catalogueurs itinérants ; valorisation et médiation concertées.

Le Répertoire de fonds : nouveau format, nouveaux contenus

Un nouvel outil favorisant la dissémination grâce à un format reconnu, et avec l'arrivée d'un nouveau projet la cartographie des collections d'excellence avec COLLEX-Persée :

- nouveaux acteurs et une coordination aux services des bibliothèques labellisées
- adoption du format EAD et nouvel outil de saisie TapIR
- attention particulière portée à l'indexation, aux liens
- nouvelles sources pour la recherche
- nouveau public potentiel

Des outils de dissémination pour un CCFr délocalisé

Une dissémination du CCFr dans vos catalogues : pas besoin d'un outil propre à chaque établissement, économie et rationalité sont de mise.

« Une visibilité nationale et internationale pour les bibliothèques françaises à travers le CCFr. »



LA COOPÉRATION NUMÉRIQUE

La numérisation de la presse locale ancienne

En 2022, l'offre en ligne pour la presse locale d'information générale (toutes plateformes confondues) :

- 37 % du corpus de presse locale d'actualité estimé (2020 = 34,2 %, 2019 = 30,5 %).
- Gallica représente 34 % de cette offre, (2021 = 31%, 2020 = 27 %, 2019 = 25 %).
- 1/3 des collections de presse locale d'actualité de Gallica provient de ses partenaires

Un point sur les actions de numérisation subventionnée en région :

- 4 chantiers sur des publications en série et documents à haute valeur patrimoniale : pôles associés Hauts-de-France et Occitanie ; BM de La Rochelle et Bayonne,
- 7 actions sur la presse ancienne : le programme du pôle associé Occitanie, 3 AD, 3 BM en Rhône-Alpes (dont la préparation d'une 1e tranche du Progrès à la BM de Lyon)

Les programmes de numérisation et de valorisation concertées

Programme de numérisation et de valorisation concertées : **Sources du droit**

- Objectif : créer de manière collaborative les ensembles de ressources patrimoniales numérisées les plus riches et pertinents au meilleur coût et quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs
- Un projet documentaire : complémentarité optimale des sélections documentaires ; recherche de la cohérence et de l'exhaustivité raisonnée ; reconstitution virtuelle de corpus dispersés
- Un projet culturel et scientifique : offrir au citoyen un accès aisé au patrimoine national, régional, local ; rendre plus visibles sur Internet la culture et la langue françaises ; mettre de nouveaux matériaux à disposition des enseignants et des chercheurs.

Le programme de numérisation et de valorisation concertées en **histoire du sport 2020 -2024**. C'est le dernier programme initié en 2019 dans la continuité du principe de numérisation concertée



Le réseau des partenaires de Gallica

La BnF soutient la numérisation des collections patrimoniales des bibliothèques françaises, dans une optique d'enrichissement raisonné de corpus en ligne et selon une politique de complétude documentaire avec les ressources patrimoniales numérisées provenant des collections de la BnF. Les corpus numériques ainsi constitués font l'objet d'une diffusion libre et gratuite sur Gallica et toute autre bibliothèque numérique interopérable avec Gallica.

Le réseau des partenaires de Gallica regroupe 260 partenaires de tous types :

- les partenaires des territoires (bibliothèques et archives des collectivités territoriales, structures régionales de coopération, sociétés savantes) ;
- les partenaires de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- les autres partenaires (bibliothèques spécialisées essentiellement, avec des statuts variés et rattachées à des tutelles très diverses).

Modalités : subventions, intégration, marchés numérisation.

Gallica : une page d'accueil, symbole de la diversification des contenus et des usages

Une rubrique dédiée aux billets de blog et aux documents des partenaires dès la page d'accueil car Gallica est une bibliothèque collective. Une réflexion pour accentuer la visibilité des partenaires sur les pages de Gallica, et un effort collectif à faire pour une numérisation concertée.

En 2021, 1 775 014 documents de partenaires, dans Gallica

Un processus d'analyse et de sélection : dédoublement, mise en conformité avec les critères techniques de production, analyse de la gestion de projet.

Un cycle vertueux : ce qui est numérisé doit être valorisé, médiation concertée des Essentiels de Gallica, au service de la découvrabilité.

Enrichissement documentaire de Gallica par les partenaires en 2021

La BnF développe des outils avec une attention particulière à la lutte contre l'obsolescence, l'amélioration continue, les efforts du référencement, la création de nouveaux services et outils.

Les nouveautés de Gallica :

- la refonte de la recherche avancée
- la recherche géographique
- le nouveau lecteur multimédia
- la refonte du rapport de recherche MISAOA (Mutualisation et Innovation pour la Sauvegarde et l'Accès aux Œuvres Audiovisuelles françaises) – Ministère de la Culture, BnF et CNC
- Nui
- le lancement d'un projet fouille d'images dans le cadre du PIA 4 (BnF, INHA, BNU)

Gallica marque blanche - GMB

2022 : 17 GMB créées ; 3 en cours

Développée et hébergée par la BnF (avec une url spécifique, propriété du partenaire), permettant d'offrir à la consultation l'ensemble des documents numériques du partenaire, ainsi que des corpus issus de Gallica et sélectionnés pour leur intérêt documentaire thématique ou régional.



LE POINT DE VUE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

« Lutte contre l'obsolescence, amélioration continue, efforts du référencement, création de nouveaux services et outils, intégration dans l'écosystème numérique... autant de points d'attention portés par le ministère de la Culture, la BnF et les outils numériques (CCFr et Gallica) qu'elle développe. »

Un patrimoine écrit, un héritage culturel partagé :

- la BnF, c'est 35 millions de documents conservés ;
- les bibliothèques territoriales, c'est plus de 30 millions de documents patrimoniaux dans près de 400 bibliothèques ;
- sans compter les bibliothèques universitaires et les services d'archives.

Un long travail en réseau avec la BnF :

- héritage des catalogues collectifs, à l'initiative de l'Etat ;
- ancienneté du partenariat sur le dépôt légal imprimé ;
- mission historique d'agence bibliographique nationale assumée par la BnF.

Le projet de la Bibliothèque de France a renforcé ce rôle, en créant des outils numériques (CCFr et Gallica), qui font aujourd'hui de la BnF l'agrégateur national pour le patrimoine écrit en bibliothèques.

L'importance des investissements engagés sur le numérique impliquent des mutualisations. Le numérique offre aussi une souplesse à même de préserver l'apport de chacun des partenaires, tout en réunissant des collections physiques dispersées.

Ainsi, la coopération est plus que jamais de mise, et la BnF au cœur de cette coopération nationale en matière patrimoniale.

Le rôle du ministère de la Culture est de faciliter, autant que de besoin, la coopération entre la BnF et les autres bibliothèques.

Pour le signalement des manuscrits et des livres anciens, il est important de faire un point à mi-parcours sur le projet du ministère d'achever, d'ici 2025, le signalement :

- de l'ensemble des manuscrits conservés dans les bibliothèques territoriales ;
- des livres anciens (jusqu'à 1830) conservés dans les bibliothèques territoriales ;
- des livres du XIXe siècle (jusqu'à 1914) conservés dans les bibliothèques classées.

Les perspectives à venir sont :

- l'achèvement du signalement des manuscrits et des livres, en privilégiant la complétude du repérage des documents absents du CCFr, qui doit primer sur la qualité des notices déjà existantes ;
- la construction d'un plan national sur la presse ancienne (achèvement du signalement de la presse locale ancienne de la BnF ; numérisation partagée avec la BnF) ;
- et enfin, le développement des « Gallica marque blanche ».